

Réunion d'école du mardi 17 septembre 2019

20 familles participent à cette réunion

Nous prions de bien vouloir excuser leur absence : Mme Reiss, M. Crinière (parents d'élèves),

Mme Villermet, Mme Champeau, Madame Kaba, Mme Gourvenec, Mme Renaudeau, M. Martineau et M. Point (enseignants).

Mme Lenormand, directrice AEPS-APS sur l'école

1- Ecole : équipe, répartitions :

La direction d'école est assurée par Mme Marie CAYRE, présente dans le bureau le lundi, mardi, et un mercredi sur deux.

<u>Classe de Mmes Marie CAYRE</u> <u>et Patricia CHAMPEAU</u> (lundi, mardi, un mercredi /2)	Toute Petite Section Petite Section	23 élèves (4 TPS / 19 PS) + 3 TPS en janvier
<u>Classe de Mme Nadège KABA</u>	Moyenne Section Grande Section	24 élèves (9 MS / 15 GS)
<u>Classe de Mme Sophie BARREAU</u>	Moyenne Section Grande Section	25 élèves (14 MS / 11 GS)
<u>Classe de Mme Blandine RENAUDEAU</u>	CP CE1	26 élèves (13 CP / 13 CE1)
<u>Classe de Mme Sonia MOINE</u>	CP CE1	25 élèves (13 CP / 12 CE1)
<u>Classe de Mme Julie TIMORES</u>	CE2	29 élèves (29 CE2)
<u>Classe de Mme Isabelle VILLERMET</u> Et <u>Mme Elodie LAVEAU</u> , en congé maternité, remplacée par <u>Mme Céline BONNET GUILLEUX</u>	CE2 CM1	28 élèves (8 CE2 / 20 CM1)
<u>Classe de Mme Sophie BENOIST</u> <u>et Mme Gaëlle GOURVENEK</u> (lundi et jeudi après-midi)	CM1 CM2	27 élèves (11 CM1 / 16 CM2)
<u>Classe de Mme Claire REDOIS</u>	CM2	28 élèves
<u>M. Nicolas BOILEAU</u>	Dispositif ULIS	12 élèves inclus dans les classes

235 élèves à ce jour sur l'école.

Quatre enseignants remplaçants sont rattachés à l'école et viennent aider les enseignants dans les classes quand ils n'ont pas de remplacements : M. Jean-Philippe MARTINEAU, M. Simon POINT, Mme Marie GAUTHIER et M. Nicolas TISON.

L'école bénéficie également de la présence de Mme Caroline CLOUZEAU (AESH) accompagnant un élève sur l'école et de Madame Sylvie GUENARD accompagnant la classe d'ULIS.

Equipe du RASED (Réseau d'Aide): Madame Isabelle FREOUR (Psychologue scolaire), Madame Magali LE-PORT (Maîtresse E) et Mme Valérie GODET (Maîtresse G).

La psychologue scolaire est à l'écoute des enseignants, mais également à l'écoute des parents dans les difficultés qu'ils rencontrent au niveau éducatif avec leurs enfants. Elle peut apporter son aide ou donner des informations et peut recevoir des parents, à leur demande. Elle peut être contactée directement par les parents.

Ces personnes seront présentes sur l'école en fonction des moyens qui leur sont accordés. La Maîtresse E assure des actions de prévention auprès des élèves de CP et de CE1 en début d'année, d'aide auprès des élèves de CP/CE1 après les évaluations, des actions d'aide pédagogique et elle aide l'équipe enseignante à faire passer les évaluations diagnostiques aux élèves, et assure des actions de prévention auprès des élèves de GS en fin d'année.

La Maîtresse G, rééducatrice, assure des actions d'aide auprès d'enfants ayant du mal à se concentrer afin qu'ils soient plus disponibles pour les apprentissages.

Une plaquette de présentation du RASED sera distribuée à toutes les familles. Elle sera affichée dans le hall, elle sera également mise en ligne sur le site.

Personnel communal et communautaire :

Equipe des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle) :

dans la classe de TPS-PS : Madame Sylvie GUILBEAU

dans la classe de MS-GS de Mme Kaba : Madame Clarisse MOUSSET

dans la classe de MS-GS de Mme Barreau : Madame Laurence GIRAULT

APS, accueil périscolaire et restauration scolaire :

Les activités APS, AEPS sont organisées par la communauté de communes. Aurore Lenormand est responsable de ces activités sur l'école. L'accueil périscolaire fonctionne de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30. Les APS ont lieu sur l'interclasse de midi (de 12h00 à 12h45 pour les CE2/CM/ULIS et de 13h30 à 14h15 pour les élèves de maternelle).

Le service de cantine communal :

Pour les repas, il n'y a pas de changement : deux services sont organisés : les enfants de maternelle, CP, et CE1 mangent au premier service de 12h00 à 12h45, les enfants de CE2, de CM1 et CM2 au deuxième service de 12h45 à 13h30. Les élèves d'ULIS sont répartis en fonction de leur classe d'âge.

Cette année, les projets sur le gaspillage alimentaire se poursuivront dans le cadre d'éco-école.

Responsabilités et surveillance des enfants :

Nous invitons les familles à consulter le tableau des horaires et des responsables, affiché à l'entrée de l'école et sur le site Internet. Ce tableau, collé dans les cahiers des élèves, doit être signé par les parents.

2-Fonctionnement :

Réunions d'information dans les classes :

Des réunions auront lieu dans les classes :

Classes de CM de Mme Redois, Mme Benoist et Mme Gourvenec : lundi 23 septembre à 18h15

Classe de CE2-CM1 de Mme Villermet et Mme Bonnet Guilleux : vendredi 4 octobre à 18h15

Classe de CE2 de Mme Timorès : vendredi 27 septembre à 18h15

Classe de CP-CE1 de Mme Renaudeau : lundi 30 septembre à 18h15

Classe de Mme Moine : réunion CP le mardi 26 septembre à 18h15, réunion CE1 le jeudi 3 octobre à 18h15

Classes de Mme Kaba et classe de Mme Barreau : réunion le mardi 1^{er} octobre à 18h15

Classe de Mme Cayre et Mme Champeau : réunion le lundi 7 octobre à 18h15

Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les APC : 2 fois 30 min par semaine, pour du soutien, ou dans le cadre de projets à développer avec un petit groupe d'élèves.

Les APC auront lieu le lundi et le jeudi de 12h à 12h30 pour les enfants de CE2, CM1, CM2 et de 13h35 à 14h05 pour les enfants de maternelle, CP et CE1.

Une information et une demande d'autorisation sont envoyées aux familles des enfants concernés par ces activités.

3- Sécurité des écoles.

Le Plan vigipirate impose une grande vigilance à l'entrée des établissements. Ceci explique pourquoi les portes sont fermées et que l'accueil est fait par du personnel de l'école (enseignants, animateurs, ATSEM...).

Il est demandé aux parents des élèves d'élémentaire de laisser leurs enfants à l'entrée de l'école (moins de monde dans le hall à 9h).

Dans la journée les personnes sonnent (une sonnette plus performante a été installée). Cependant, il ne faut pas hésiter à téléphoner si personne ne vient ouvrir.

Exercices de sécurité :

Evacuation incendie : des exercices sont organisés plusieurs fois dans l'année. L'alerte est donnée par l'alarme incendie.

Le premier exercice d'évacuation de l'année s'est déroulé le lundi 9 septembre.

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté : pour répondre aux risques majeurs (d'origine naturelle ou technologique...) et aux risques d'urgences particulières (intrusions de personnes menaçantes, attentats...). L'alerte est donnée par micro.

Dans le cas d'alerte « risques majeurs » : il est demandé de regrouper les enfants dans un lieu prédéfini et d'attendre les secours (des malles premiers secours sont disponibles dans les différents lieux prévus).

Pour le risque « attentat – intrusion », il est demandé d'organiser un protocole spécial (mise à l'abri des enfants ou évacuation en fonction de l'analyse du danger). Un exercice aura lieu mardi 1er octobre. Pour les jeunes enfants, il n'est absolument pas question de parler d'exercice intrusion/attentat. Il s'agit de les exercer

à prendre la posture adéquate lors d'une alerte type.

4-LE PROJET D'ECOLE :

Le projet 2018-2021 se poursuit. Il s'agit d'un projet pluriannuel.

Le projet est construit autour de trois grandes ambitions définies au niveau académique. L'équipe poursuit ses objectifs de travail autour de ces axes sur les deux prochaines années.

Les actions de l'année ne sont pas encore toutes complètement définies.

Ambition 1 : construire des apprentissages durables :

En 2019-2020, nous continuons le travail de développement et d'enrichissement lexical pour aider les élèves dans leur maîtrise du langage oral et écrit, et leur donner accès à une meilleure compréhension. Des outils ont été mis en place l'an passé dans les différents niveaux. La liaison au sein des cycles et inter cycle se poursuit afin de renforcer une cohérence et une fluidité au cours de la scolarité.

La recherche de la continuité dans les apprentissages et de la collaboration entre les enseignants reste d'actualité. De nombreux échanges de services et décloisonnements sont mis en place (ils vous seront exposés lors des réunions de classes).

La liaison au sein du cycle 3 se poursuit avec des actions menées avec les collèges afin d'assurer une meilleure continuité pédagogique, ainsi qu'une culture commune.

Classe au collège : Le projet se met en place. Comme les années passées, un groupe de CM2 se rendra avec Mme Benoist au collège pour passer une heure avec un professeur (enseignement dans le cadre des programmes). Durant ce temps l'enseignante de l'école assurera un atelier de renforcement de lecture. Ainsi les CM2 pourront rencontrer les professeurs de musique, d'arts plastiques, d'anglais. Ils rencontrent ainsi différents professeurs et s'initient à de nouvelles méthodes de travail. Cela les prépare à leur future vie de collégiens... à noter que les CM2 des deux classes participent à cet échange.

De même le projet « Ecole et collège au cinéma » se poursuit cette année. Dans ce cadre, les élèves de CM2 feront un travail autour des courts-métrages avec deux classes du collège.

Nous désirons également renforcer l'autonomie des élèves et les rendre plus acteurs et plus attentifs à leurs progrès par des évaluations plus explicites.

Nous poursuivons « Silence On Lit ! » sur toute l'école. Tous les jours, à heure fixe, les enfants et les adultes de l'école feront le silence pour lire un livre que chacun aura choisi (pas de magazine, ni journal, ni manuel scolaire). Cette pratique est un bénéfice pour tous : elle permet de débiter l'après-midi dans le calme et la sérénité, de lire quotidiennement pour son plaisir, de rendre l'enfant plus autonome face au livre et de voir des adultes lire eux aussi. Pour la PS (et en ce début d'année pour les MS) qui dorment à 14h15, un autre horaire a été choisi (objectif chez le très jeune enfant étant d'arriver à un temps de silence court au début puis de plus en plus long). Afin d'augmenter le nombre d'ouvrages par classe, une boîte à dons est disposée dans le hall de l'école.

Dans l'esprit de favoriser les petits temps de lecture, nous espérons pouvoir mettre une boîte à livres à disposition des adultes qui attendent à l'extérieur.

La médiathèque de Parthenay est partenaire de ce projet.

Ambition 2 : accompagner l'élève :

Nous cherchons à ce que les élèves s'impliquent dans les projets menés sur l'école, à ce qu'ils soient acteurs de la vie de l'école : Conseils de vie de classes, délégués de classes, éco-délégués (comité de pilotage éco-école). Il nous paraît important que chaque élève se sente investi dans les projets de l'année.

Dans le cadre de ces projets, l'école est toujours engagée dans Eco-école avec des actions autour de la biodiversité, du gaspillage alimentaire (Madame Sardet proposera encore cette année plusieurs temps d'échanges avec les familles et d'animation sur le temps de restauration), du tri sélectif (nouvelles consignes de tri sur la ccpg cette année qui seront présentées aux enfants) et de la solidarité (nous continuons la ronde de Sarah et la récupération des cartouches d'encre, des actions plus spécifiques sur le handicap devraient être mises en place).

Dans les projets développés cette année, nous renouvelons la journée du goût, la grande lessive, le printemps des poètes, la semaine des langues (une journée / cycle avec des ateliers menés par des parents maîtrisant une autre langue). Des films en VO sont projetés aux élèves de cycle 3 dans le cadre de la liaison Ecole et Collège au cinéma.

Nous menons une réflexion depuis l'an passé sur l'inclusion des élèves d'ULIS. Ces élèves sont maintenant inscrits dans les classes et se rendent dans la journée auprès de M. Boileau coordonnateur ULIS pour des séquences adaptées. Un important travail de liaison a été réalisé l'équipe enseignante.

Les parcours éducatifs se poursuivent et continuent de s'étoffer : chorale d'école, « Ecole et cinéma » se poursuit en cycles 2 et 3 et « le cinéma des maternelles » en cycle1. Les partenaires culturels locaux vont encore être un appui de qualité pour développer ces projets.

Le 3 décembre, les élèves de cycle 3 participeront à la journée de la laïcité, organisée par le Patronage laïque. Ils travailleront pour cette occasion sur « l'égalité filles/garçons », des ateliers seront animés par des élèves du Lycée professionnel des Grippeaux.

Un séjour sera organisé pour les élèves de CM2, si l'APE peut encore apporter son soutien financier.

Ambition 3 : Ouvrir l'école :

Pour un climat scolaire serein, nous désirons ouvrir des espaces d'échanges, mieux accueillir les familles avec la semaine des maths, la semaine de la maternelle et la mise en ligne des informations de l'école.

Pour une meilleure cohérence entre les différents temps de la journée d'école un ajustement des règles de vie scolaire, périscolaire et de cantine a été réfléchi, des passerelles école-petite enfance auront lieu (grande lessive, Noël, goûter crêpes, accueil dans les classes lors des journées passerelles).

Pour une école plus accueillante et sécurisante, des temps d'accueil dans les classes auront lieu en fin d'année (passerelle Crèche/PS, semaine de la maternelle, ouverture de classes de cycle 2 aux élèves de GS). Ces actions doivent contribuer à un meilleur Climat-scolaire.

Afin de mettre en valeur les projets menés cette année, le hall d'entrée est dédié à l'exposition des réalisations des élèves. Cependant, pour des raisons de sécurité, nous ne sommes plus autorisés à mettre en scène les réalisations des enfants... une réflexion est menée.

En 2018-2019, la médiathèque a bien voulu accueillir une exposition de travaux d'élèves. L'expérience pourrait être renouvelée au printemps avec notre exposition sur les nids, peut-être enrichie des travaux de cette année.

Les enfants avaient également eu le privilège de pouvoir exposer leurs créations à la chapelle des Cordeliers lors d'une exposition d'artistes locaux.

Nous espérons pouvoir accueillir une exposition d'œuvres artistiques dans l'école. Ce projet est encore à définir.

Repenser les espaces de communication au sein et hors établissement, renforcer les interactions et la coopération avec la collectivité territoriale (Ecole/RASED/APS/Cantine/APE) En 2018-2019, des temps de rencontres le matin dès 8h, le soir entre 16h et 18h30, sur un thème, autour d'un projet, avec des intervenants spécifiques... des heures proposées vont être réfléchies en fonction de la disponibilité des intervenants.

4c-Autres actions qui s'inscrivent dans les programmes :

Séances de natation à Gatinéo pour les élèves de Cycle2 au second et troisième trimestre.

Interventions Tennis de table pour les élémentaires.

Interventions Rugby pour les CM1 et CM2.

Interventions hand pour les cycles 2 et 3

USEP rencontres sportives avec d'autres écoles : toutes les classes participent.

5-L 'association scolaire « Club USEP multisport » :

L'association scolaire est un moyen pour les enfants de prendre part à la vie de l'école. L'affiliation à l'USEP permet notamment de participer aux rencontres départementales et de circonscription, de bénéficier de prêt de matériel, de ressources pédagogiques, de participer à des temps de formation, d'assurer l'association ou l'école avec le contrat proposé par l'APAC assurances, de gérer l'argent à l'école...

Cette année encore, des classes seront affiliées à l'USEP et l'association USEP joue un rôle de première association dans la vie de l'enfant. Dans le cadre de cette association, les enfants participent à l'élaboration de projets, mènent des réflexions sur la vie de l'école. C'est également un relais financier pour leurs projets. Cela leur demande de projeter des actions et de les mener à bien (les projets sont discutés en conseils de vie de classe et en conseils de délégués).

Un appel à cotisation auprès des familles a lieu afin de régler l'affiliation USEP et les différents compléments aux sorties qui se font au cours de l'année. Comme l'an passé, il est envisagé de demander : 13,00€ pour un enfant scolarisé, 19,00 € pour 2 enfants, 25,00 € pour 3 enfants.

Présentation du bilan financier des actions menées en 2018-2019 par Mme Timorès.

5-Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole :

Cette année, **les élections se dérouleront le 11 octobre.**

Le matériel sera envoyé dans les familles. **Chaque parent est électeur.**

Même s'il n'y a souvent qu'une liste, il est important que les parents votent, en reconnaissance aux

personnes qui se portent candidat-e-s et pour témoigner de leur intérêt porté à la vie de leur école.

L'an passé, la mobilisation des parents a été nettement visible. Nous sommes passés de 26.66 % de participation à 41.8 % !

Il nous faut composer le bureau des élections pour préparer le matériel de vote (mise en enveloppes).

6-Autres points :

Santé : En cas de nécessité de traitement médical sur l'année scolaire, un **PAI** doit être élaboré avec le médecin scolaire (à partir de la GS) ou du Docteur de PMI (PS, MS).

Absentéisme : Depuis cette rentrée, la scolarité obligatoire commence en PS. **Il est impératif de téléphoner pour avertir d'une absence.** Un avis dans le cahier au retour de l'enfant permet de garder trace des raisons de l'absence.

Pour une absence prévue, un mot dans le cahier avant l'absence est demandé.

Téléphones portables : Ils sont désormais interdits dans les écoles, collèges et lycées (pour les élèves). Aussi, si pour un besoin impératif, vous désirez que votre enfant en dispose à la sortie des classes, nous vous demandons de bien vouloir nous le donner à l'entrée à l'école, dans une pochette au nom de l'enfant. Il sera rangé dans le bureau de direction et redonné à l'élève à sa sortie de l'école.

Cantine : il est demandé aux familles de fournir une serviette de table marquée au nom de l'enfant.

Rappel : les portes de l'école sont ouvertes 10 minutes avant l'heure d'entrée en classe : 8h50 et 14h05, et à 13h30 pour les élèves fréquentant les APS et ne mangeant pas à la cantine.

La ponctualité à l'école est indispensable

-

Rappels urgents : Renseignements, fiche d'urgence, autorisations sorties et photos, attestations d'assurances.

Participation à la vie de l'école : Tout au long de l'année, nous invitons les parents à nous accompagner et à participer à des sorties, des journées sportives.

Merci de votre engagement à nos côtés.

7- AEPS – APS :

La Communauté de Communes Parthenay Gâtine organise l'accueil garderie (AEPS) et un accueil périscolaire APS Activités périscolaires sur la pause méridienne (7^{ème} année). Ces accueils ont vocation sociale mais aussi éducative. Ils répondent aux objectifs du Projet Educatif de Territoire (PEDT, consultable en garderie). C'est un lieu de détente, de loisirs d'activités, de repos dans l'attente soit de l'ouverture de la journée scolaire soit du retour en famille. Les enfants sont confiés à des agents qualifiés.

Les règles de fonctionnement peuvent être consultées sur place (demander à la directrice périscolaire).

Madame Lenormand assure des permanences de 9h à 10h (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Si vous choisissez d'inscrire votre enfant sur ces temps périscolaires merci de remplir la **fiche d'inscription ou d'en faire directement la demande auprès de Madame Lenormand.**

Le projet pédagogique est en cours d'écriture. Il sera affiché et mis en ligne pour consultation.

Assemblée Générale APE Gutenberg

BILAN MORAL 2018-2019

Organisation de l'APE :

Un bureau avec une co-présidence : Pascal GINGREAU et Sabrina CHAPLIER,

Trésorière : Elisabeth Rousset et Vice Trésorière : Sylvie Gasse

Secrétaires : Cécile Proux et Simone Pouly

Et d'autres bénévoles efficaces, présents

Nous nous réunissons une fois par mois, parfois deux, le lundi à 20h45, dans le hall de l'école : un calendrier est fait et sera distribué à tous les parents.

Différentes actions ont été menées l'année dernière :

-A l'automne : vente de pizzas et de jus de pommes

-En octobre, financement de la venue d'une clown portugaise à l'école lors du festival « Mata Saudades ».

-En novembre et décembre, opération tickets de caisse Joué Club

-En décembre, sachet de chocolats offert à chaque élève le vendredi avant les vacances de Noël.

-En janvier : spectacle de magie, avec entrée gratuite, proposé au Domaine des Loges. Très peu de participation des familles. Cette formule ne sera pas reconduite.

-En janvier encore, vente de calendriers décorés par les enfants sur les temps d'APS

-En février, tenue de la buvette lors de l'exposition Playmoparth, au Palais des congrès (plus de 4000 visiteurs).

-En lien avec Eco-école, collecte de papier (8 t ont été récupérées).

-En avril : vente de pizzas.

-en juin, vente d'étiquettes pour vêtements, matériel scolaire... peu de participation.

-Tombola organisée en mai- juin, Tirage des gros lots le jour de la fête de l'école le 30 juin.

Toutes ces différentes actions ont permis de financer une partie du séjour des CM2 en classe de découverte à Préfailles ainsi que le projet « Ecole et Cinéma » et « Cinéma des Maternelles».

Les parents désirant rejoindre l'association des parents d'élèves sont les bienvenus.